

81^e rencontre du Comité national de concertation BIM

COMPTE RENDU

Tenue le jeudi 22 septembre 2016, à 9 h,
à la GRICS, 5100, rue Sherbrooke Est, salle 2.65, Montréal

Sont présentes :

M ^{me} Brigitte Carrier	C. s. des Îles Région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Les Îles
M ^{me} Diane Collin	C. s. des Samares Région de Laval–Laurentides–Lanaudière
M ^{me} Maryse Clements En remplacement de M ^{me} Manon Couturier	C. s. du Fer Région de la Côte-Nord
M ^{me} Michèle Drapeau	Directrice des services pédagogiques et de l'évaluation GRICS
M ^{me} Linda Drouin	Direction de la formation générale des jeunes Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
M ^{me} Cindy Dubuc En remplacement de M ^{me} Stéfanie Rabouin	C. s. des Patriotes Région de la Montérégie
M ^{me} Dany Grégoire	C. s. des Hauts-Cantons Région de l'Estrie
M ^{me} Josée Henley	C. s. des Portages-de-l'Outaouais Région de l'Outaouais
M ^{me} Marie-Claude Huberdeau	C. s. Marguerite-Bourgeoys Région de Montréal
M ^{me} Mélanie Ledoux Secrétaire du Comité	Chef d'équipe BIM-FGJ GRICS
M ^{me} Brigitte Provençal Présidente du Comité	C. s. des Découvreurs Région de Québec–Chaudière–Appalaches
M ^{me} Jasmine Rochette	C. s. des Bois-Francs Région de la Mauricie–Centre-du-Québec
M ^{me} Chantale Simard	C. s. du Pays-des-Bleuets Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
M ^{me} Bianca Tremblay	C. s. de la Baie-James Région de l'Abitibi–Témiscamingue–Nord-du-Québec

M^{me} Brigitte Provençal et M^{me} Michèle Drapeau souhaitent la bienvenue à toutes les personnes participant à cette rencontre. Elles accueillent M^{me} Maryse Clements, de la Commission scolaire du Fer, représentante substitut de la région de la Côte-Nord, en remplacement de M^{me} Manon Couturier. M^{me} Provençal suggère que les membres du Comité profitent de cette occasion pour faire un tour de table, afin que chacune se présente.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Provençal présente l'ordre du jour, qui est adopté par l'ensemble des membres du Comité.

1. Adoption de l'ordre du jour
 - Approbation du compte rendu de la rencontre du 12 mai 2016
2. Échanges avec la représentante du Ministère (M^{me} Linda Drouin)
3. Paramètres d'élaboration (version 2016)
4. Plan de travail 2016-2017 (diffusion 2018) [doc.]
 - 4.1 Projets non comblés
 - 4.2 Validation : recrutement des équipes de validation [doc.]
 - 4.3 Mise à l'essai
5. Levée du statut de confidentialité des épreuves (septembre 2016) [doc.]
6. Adaptations technologiques
7. RREALS et diffusion des épreuves issues de la collaboration avec BIM
8. Communiqué relatif à la partie Réservation CNC
9. Échange et partage en lien avec l'évaluation
10. Autre(s) sujet(s)
11. Date de la prochaine rencontre du Comité : 26 janvier 2017

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 12 MAI 2016

M^{me} Mélanie Ledoux présente le compte rendu de la rencontre du 12 mai 2016. Dans l'ensemble, le compte rendu est jugé conforme et il est accepté par les membres du Comité.

2. ÉCHANGES AVEC LA REPRÉSENTANTE DU MINISTÈRE (M^{ME} LINDA DROUIN)

M^{me} Linda Drouin informe les membres du Comité qu'un gestionnaire sera nommé à la Direction de la sanction des études en octobre.

Dans le contexte de fuites liées aux épreuves sur les réseaux sociaux, elle aborde ensuite le plan de sécurisation des épreuves auquel le Ministère travaille. Des mesures d'amélioration et des recommandations seront formulées et déployées dans le réseau en vue d'une mise en œuvre avant juin 2017.

M^{me} Drouin indique que deux prototypes d'épreuves ministériels seront proposés cette année; dans les deux cas, leur utilisation sera à la discrétion des commissions scolaires. Elle indique qu'une situation d'évaluation sera offerte pour English, Language Arts, de 2^e secondaire (lecture et écriture) et souligne l'arrivée au ministère de M. Eugène Graziani, nouveau responsable de cette discipline. M^{me} Drouin ajoute qu'un prototype d'Histoire de 3^e secondaire, conforme au nouveau programme et revu après la mise à l'essai auprès de groupes pilotes, sera également offert. M^{me} Marie-Claude Huberdeau demande si un prototype d'épreuve sera également offert pour les élèves en situation d'échec issus des groupes pilotes d'Histoire de 4^e secondaire qui expérimentent en juin de cette année. M^{me} Drouin indique qu'un suivi sera fait à ce sujet, un code de cours différent étant attribué, dans ce cas. Au plan de travail ministériel de 2016-2017 de l'Univers social, M^{me} Drouin explique que deux productions sont prévues : le prototype de 3^e secondaire (pour l'ensemble du réseau) et celui de 4^e secondaire (pour les groupes pilotes). En 2017-2018,

un nouveau prototype de 3^e secondaire sera offert en vue de soutenir le milieu. Pour la 4^e secondaire, un prototype conforme au nouveau programme sera offert (celui revu à la suite de la mise à l'essai de 2016-2017). Une épreuve facultative d'Histoire et éducation à la citoyenneté sera également offerte. En cette année de transition, la note en sera une « école ». L'année scolaire 2018-2019 marquera le retour de l'épreuve unique de 4^e secondaire pour cette discipline.

En suivi aux questions échangées à ce sujet, M^{me} Drouin revient sur les différences de conditions de passation entre les épreuves d'écriture de Français, langue d'enseignement, de 2^e et de 5^e secondaire. Elle explique que le format de l'épreuve de 2^e secondaire est contrôlé et que celle-ci se déroule en salle de classe. L'élève reçoit la tâche d'écriture dès le début de l'épreuve et lit en vue de répondre à cette tâche. Les textes sont courts et ciblés. Au premier cycle du secondaire, cette structure est jugée plus favorable à la réussite des élèves et tient compte de leur niveau d'autonomie. Le dossier préparatoire ne peut être apporté à la maison; compte tenu de la tâche énoncée, il pourrait y avoir risque d'aide externe. En 5^e secondaire, l'élève se documente sur un sujet et reçoit la tâche d'écriture le jour de l'épreuve seulement. Plus de latitude est possible pour ce niveau et le dossier préparatoire peut être remis. M^{me} Drouin précise que le modèle actuel d'épreuve de 5^e secondaire évoluera vers une version numérique. Dans le contexte d'une passation en ligne, il y aura moins d'ouverture quant aux conditions de passation. M^{me} Provençal demande ce qui justifie la durée de 3 h 15 allouée à cette épreuve, expliquant que, dans le cas d'élèves bénéficiant du tiers du temps supplémentaire (en plus des cinq minutes allouées pour chaque heure), la durée totale de cette épreuve avoisine les 5 heures. M^{me} Drouin indique que cette réalité sera à être examinée selon différents paramètres.

Les membres du Comité échangent ensuite avec M^{me} Drouin des réactions et préoccupations en lien avec l'Info-Sanction portant sur l'utilisation de la calculatrice. Ils expriment également le souhait que le calendrier des rencontres organisées par le Ministère ainsi que les sujets abordés soient déterminés et connus à l'avance. Enfin, ils témoignent apprécier que l'épreuve de Mathématique du primaire soit inscrite au calendrier, mais indiquent que le moment choisi entre en conflit avec une journée pédagogique (commission scolaire ou régionale); ils s'interrogent sur le déroulement de l'épreuve sur 4 à 5 jours et sur les solutions de rechange possibles. M^{me} Drouin prévoira un retour sur ce sujet en conférence.

3. PARAMÈTRES D'ÉLABORATION (VERSION 2016)

En suivi à la rencontre du Comité de mai et de commentaires recueillis, M^{me} Ledoux expliquent que l'équipe des conseillers de BIM a revu les paramètres d'élaboration de certaines disciplines. Elle remet les documents aux membres du Comité et en effectue un survol des modifications, suggérant d'explorer davantage ceux de Français, langue d'enseignement, et d'Univers social.

En Français, langue d'enseignement, la problématique soulevée en mai entourait le fait que les paramètres d'élaboration des épreuves d'août de 5^e secondaire prévoyaient une partie de préparation en classe, alors que certains élèves ne s'inscrivent qu'à l'examen; la remise du document ainsi que la possibilité de l'apporter à la maison soulevaient alors des questions. Après analyse, et s'inspirant du modèle conçu par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, l'équipe BIM propose trois solutions possibles pour les épreuves de lecture d'août de 5^e secondaire. Chacune d'elles sous-tend certaines pistes de questionnement :

- Remettre aux élèves le recueil de textes une semaine avant la passation de l'épreuve pour lecture à la maison. Garder le même nombre de questions que pour la session de juin. Cette avenue octroie tout de même des conditions de passation différentes en juin et en août. Un questionnement quant à la possibilité d'apporter le recueil en juin également est à prévoir.

OU

- Scinder le recueil de textes en deux, afin de permettre aux élèves de lire 60 % des textes à la maison et 40 % lors de la passation de l'épreuve (les pourcentages pourraient varier : 70, 30 ou 75, 25). Ajuster le nombre de questions en conséquence (maximum de 12 questions) pour respecter le temps de passation, qui est de 2 h 30. Cette avenue fait en sorte que les épreuves de juin et d'août ne sont pas équivalentes au regard des conditions de passation et du nombre de questions.

OU

- Scinder le recueil de textes en deux, afin de permettre aux élèves de lire 60 % des textes à la maison et 40 % lors de la passation de l'épreuve (les pourcentages pourraient varier : 70, 30 ou 75, 25). Ajouter 30 minutes au blocage horaire (3 h plutôt que 2 h 30). Cette avenue fait en sorte que les épreuves de juin et d'août ne sont pas équivalentes au regard des conditions de passation, mais le sont pour ce qui a trait au nombre de questions.

M^{me} Chantale Simard réitère pour sa part que le modèle prévalant actuellement convient à son milieu : les élèves ne suivant pas les cours ont une session d'examen en avant-midi, pour la préparation, et une session en après-midi, pour compléter l'examen; ils ne se voient ainsi pas remettre le document au préalable. M^{me} Provençal suggère que les membres du Comité consultent leur milieu, notamment leurs conseillers pédagogiques, au sujet de ces propositions et des considérations qui s'y rattachent. Comme il n'est pas prévu d'élaborer une épreuve d'août de 5^e secondaire en 2016-2017, le temps le permettrait. Les membres du Comité effectueront un suivi à ce sujet en vue de la rencontre de janvier.

En Univers social, M^{me} Ledoux présente les paramètres d'élaboration qui traduisent l'option retenue par le Comité qui prévoit de scinder l'épreuve en deux parties distinctes. Une première partie, comprenant un dossier documentaire et étant composée de questions à réponses courtes (1 h 30 en salle de classe) et une seconde, comprenant un autre dossier documentaire et étant composée d'une question à réponse longue (1 h 30 en gel d'horaire). Ces durées proposées demeurent à valider. Des membres du Comité s'interrogent sur la distance dans l'horaire des élèves entre les deux parties d'épreuves, si une partie est vécue en classe et une à la toute fin de la période de fin d'année. Les deux parties seront-elles indépendantes? L'une ou l'autre des deux parties pourrait-elle être administrée en premier, afin de faciliter la tâche de correction de fin d'année? Un suivi sera effectué par l'équipe BIM et des précisions seront apportées à ces égards.

Enfin, pour la Mathématique, au primaire, M^{me} Provençal remet un document qui pourrait servir de pistes pour les paramètres de l'équipe BIM.

4. PLAN DE TRAVAIL 2016-2017 (DIFFUSION 2018) [DOC.]

4.1 PROJETS NON COMBLÉS

M^{me} Ledoux passe en revue les plans de travail du primaire et du secondaire en relevant les projets d'élaboration de 2016-2017 (diffusion 2018) qui demeurent à combler. Les membres du Comité conviennent d'effectuer une nouvelle relance de leur région en vue de trouver des équipes d'élaboration pour ces projets dont les travaux devront s'amorcer cet automne. M^{me} Ledoux retournera un courriel aux membres du Comité en ce sens. Elle suggère de les informer des projets comblés, au fur et à mesure, afin qu'ils aient un portrait à jour de la situation.

Les membres du Comité font part de leurs interrogations quant à la séquence TS en Mathématique, au secondaire. Des conférences téléphoniques organisées par le Ministère suivront à ce sujet cet automne.

4.2 VALIDATION : RECRUTEMENT DES ÉQUIPES DE VALIDATION [DOC.]

M^{me} Ledoux suggère de reprendre la formule de l'an dernier, afin d'optimiser le recrutement d'équipes de validation en 2016-2017 et l'attribution des projets aux équipes. Elle propose de faire parvenir aux membres du Comité une lettre explicative ainsi que le tableau des épreuves à valider afin que les commissions scolaires intéressées et disponibles communiquent à l'équipe BIM l'information requise. L'équipe BIM consignera les manifestations reçues à l'échelle provinciale et procédera à l'attribution des projets de validation. La répartition des validations sera présentée au Comité ultérieurement. Les membres du Comité adoptent cette proposition. Le courriel qui lance cette opération de recrutement leur sera envoyé au cours des prochaines semaines, afin que l'opération de recrutement puisse avoir lieu en octobre et novembre.

4.3 MISE À L'ESSAI

M^{me} Drapeau communique au Comité quelques situations relevées par son équipe en 2015-2016, en lien avec l'étape de mise à l'essai des épreuves. Dans certains cas, des équipes se sont avérées ne plus être disponibles pour faire la mise à l'essai. Certaines équipes ont pour leur part reporté le moment de la mise à l'essai, de juin à septembre. Enfin, des équipes ont remplacé les outils d'évaluation de l'épreuve ou des questions de cette dernière par d'autres questions, lors de la mise à l'essai. M^{me} Drapeau fait ressortir que, dans ces contextes, la valeur de la mise à l'essai risque d'être entachée. Elle indique que l'équipe BIM a tâché de pallier ces situations de la meilleure façon possible. Notamment, d'autres équipes ont pu être trouvées pour effectuer la mise à l'essai des épreuves qui se retrouvaient orphelines. Elle remercie en ce sens les commissions scolaires qui ont accepté de s'engager dans cette démarche à la dernière minute. À la suite de cette discussion, M^{me} Drapeau indique avoir demandé aux conseillers de l'équipe BIM d'expliquer davantage aux équipes d'élaboration les étapes de la démarche et d'en faire des rappels tout au long de cette dernière, afin d'éviter de telles situations. Les membres du Comité sont d'avis que les mises à l'essai en septembre devraient être figures d'exception. Ils abondent dans le sens de l'importance de la mise à l'essai et du respect des conditions qui permettent sa validité. Ils feront un suivi d'information à ce sujet dans leur région.

M^{me} Drapeau soulève également sa préoccupation quant à la confidentialité des documents des épreuves lors de la mise à l'essai. Elle mentionne un cas où les documents de l'épreuve à mettre à l'essai ont été remis par courriel à un large bassin d'enseignants, pratique qui n'est pas recommandée par l'équipe BIM. Elle interroge les membres du Comité quant à cette pratique. Les membres du Comité indiquent que cette façon de faire n'est pas acceptable. L'équipe restreinte d'élaboration seulement devrait avoir la possibilité d'accéder aux fichiers électroniques (par courriel, ou au moyen d'une banque sécurisée). Ils indiquent que de telles pratiques soulèvent des questions quant à la sécurisation des épreuves et pourraient avoir de sérieuses conséquences. Les membres du Comité indiquent qu'ils souhaiteraient être informés, à titre de directions de services éducatifs, si une telle situation concernait leur commission scolaire. Ils suggèrent que M^{me} Drapeau communique avec eux si une telle situation touche leur commission scolaire, ou une de celles de leur région, afin qu'ils en discutent avec les services éducatifs concernés. Les membres du Comité transmettront cette orientation au sein de leur région.

M^{me} Drapeau explique que la date de disponibilité des documents d'épreuves mises à l'essai, pour fin d'impression, a aussi constitué un enjeu de négociation lors de la dernière année. Le chevauchement des épreuves à diffuser en janvier et de celles élaborées, validées et mises à l'essai en juin peut surcharger le plan de travail. M^{me} Drapeau interroge les membres du Comité quant à leurs besoins, en lien avec l'impression des documents. Il ressort des discussions que le besoin d'avoir accès plus tôt aux documents à imprimer se manifeste lorsque la mise à l'essai a lieu à l'échelle de la commission scolaire; lorsque quelques groupes seulement participent, la situation n'apparaîtrait pas problématique. Selon plusieurs, la période d'impression des épreuves serait le mois d'avril, lorsque toute la commission scolaire est concernée. M^{me} Henley suggère de privilégier, dans le calendrier de travail, les épreuves dont la mise à l'essai se fera à l'échelle d'une commission scolaire. M^{me} Drapeau fera un suivi auprès de son équipe en ce sens. Les membres du Comité transmettront quant à eux, au plan régional, l'importance de communiquer rapidement à l'équipe BIM l'échelle et la date de la mise à l'essai, ainsi que les besoins au regard de l'impression (date d'accès aux documents à imprimer). Ils préciseront que toutes les épreuves à mettre à l'essai ne seront pas disponibles au même moment et que certaines seront priorisées, selon ces données et les étapes de travail.

5. LEVÉE DU STATUT DE CONFIDENTIALITÉ DES ÉPREUVES (SEPTEMBRE 2016) [DOC.]

Les membres du Comité passent les plans de travail en revue, afin de confirmer la levée du statut de confidentialité de certaines épreuves, ou encore de prolonger ce statut. Il est convenu que l'opération de levée de statut de confidentialité s'effectuera au cours des prochaines semaines, en respectant les étapes habituelles (courriel d'avis aux administrateurs, levée du statut sur le site BIM en ligne, possibilité pour chaque commission scolaire de prolonger le statut de ces épreuves). Dans le cadre de cette opération, la liste des épreuves disponibles sous Réserve CNC, document accessible dans BIM en ligne, sera mise à jour (retrait des épreuves au statut levé et ajout des épreuves à être diffusées en 2017).

6. ADAPTATIONS TECHNOLOGIQUES

M^{me} Drapeau fait part de vérifications et tests faits par son équipe en suivi aux commentaires formulés en mai, en lien avec les modifications effectuées dans les documents Word et à leur transfert en format PDF. Elle indique que des tests plus approfondis demeurent à être effectués. Elle explique que les exemples concrets et ciblés de difficultés observées (ex. : passage précis dans tel document d'une épreuve), échangés avec son équipe, sont fort utiles. Elle invite ainsi les membres du Comité à lui faire parvenir ces difficultés observées, comme certains l'ont déjà fait. M^{me} Henley ajoute en ce sens que, comme une personne est attitrée à l'écoute des documents au sein de sa commission scolaire, il est aisé de consigner et de communiquer les commentaires recueillis à l'équipe BIM.

7. RREALS ET DIFFUSION DES ÉPREUVES ISSUES DE LA COLLABORATION AVEC BIM

En suivi à la rencontre de mai 2016 et du mandat confié par le Comité, M^{me} Drapeau explique avoir communiqué avec M^{me} Lisa Vachon, présidente de RREALS, le 8 septembre dernier, afin de lui faire part d'une demande du Comité. Ce dernier demande que les épreuves BIM ne soient plus diffusées que dans BIM en ligne, tout en reconnaissant le mandat d'élaboration, soit à titre de mandat officiel pour RREALS. Elle indique que M^{me} Vachon s'est montrée ouverte à la discussion et qu'elle a fait part de la difficulté d'accès aux documents sur BIM en ligne. À ce sujet, M^{me} Drapeau a mentionné le communiqué portant sur la partie Réservation CNC, à venir, qui pourrait permettre de camper les pratiques d'accès aux épreuves. Il a été suggéré que le titre des épreuves issues de collaboration BIM-RREALS soit mentionné sur le site du RREALS. La confidentialité et la sécurité des épreuves, la communication d'information importante en lien avec les épreuves, de même que l'utilisation de ces dernières par les commissions scolaires abonnées exclusivement font aussi partie des sujets qui ont été abordés. M^{me} Drapeau devait initialement présenter ce point à la prochaine rencontre de RREALS, le 14 octobre prochain, mais comme elle ne sera pas disponible, M^{me} Vachon a suggéré de le faire. M^{me} Drapeau remettra un document synthèse à M^{me} Vachon en vue de cette rencontre où les membres de RREALS seront amenés à formuler une réponse à cette demande. En prévision de cette rencontre, M^{me} Henley invite les membres du Comité à discuter de ce sujet avec leur conseiller pédagogique d'Anglais, langue seconde, qui pourraient participer à cette rencontre. M^{me} Provençal propose de participer à la rencontre de RREALS, qui aura lieu à Lac-Delage.

8. COMMUNIQUÉ RELATIF À LA PARTIE RÉSERVATION CNC

M^{me} Drapeau remercie les membres du Comité pour leurs suivis de validation quant à ce communiqué. Elle relève un passage qui a suscité des commentaires. Les membres du Comité conviennent de changer ce passage. La nouvelle version du communiqué leur sera de nouveau soumise pour validation, afin de s'assurer que l'information correspond à celle des commissions scolaires. Après validation, le communiqué sera envoyé aux destinataires ciblés.

M^{me} Drapeau mentionne également que le communiqué *Recommandations pour préserver la confidentialité des épreuves* a été envoyé aux membres du Comité ainsi qu'aux administrateurs de BIM en ligne. Les membres du Comité conviennent toujours de la pertinence de ce courriel annuel.

9. ÉCHANGE ET PARTAGE EN LIEN AVEC L'ÉVALUATION

Les sujets ont été abordés au fil des autres points prévus à l'ordre du jour.

10. AUTRE(S) SUJET(S)

Les sujets ont été abordés au fil des autres points prévus à l'ordre du jour.

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ : 26 JANVIER 2017

M^{me} Drapeau et M^{me} Provençal remercient les membres du Comité pour leur participation et leur collaboration, avant de les saluer et de clore la rencontre.